

Saint-Laurent, le 4 octobre 2017

M. Alain Bellemare
Président et chef de la direction
Bombardier inc.
400 Côte-Vertu Ouest
Dorval (Québec) H4S 1Y9

Objet : Pénalités imposées par les autorités américaines sur les appareils de la C-Series

Monsieur Bellemare,

Nous joignons notre voix à celles qui se sont indignées lors de l'annonce des droits abusifs imposés sur la vente de vos appareils de la C-Series.

Au nom du conseil de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent—Mont-Royal, nous exprimons notre support inconditionnel dans votre quête pour démontrer que les autorités américaines ont une interprétation erronée de l'aide accordée par les divers paliers gouvernementaux. En outre, Boeing, dont la plainte malicieuse qui est à l'origine de cette décision, ne subit aucun préjudice et démontre une arrogance et un manque total d'éthique d'affaires puisqu'il ne produit pas d'appareils de cette catégorie, en plus d'avoir bénéficié de plusieurs milliards de dollars de subventions indirectes du gouvernement américain au cours des dernières années.

Nous espérons que le processus de révision de cette décision permettra de démontrer qu'elle est non fondée et qu'elle sera ultimement annulée.

Entretemps, nous souhaitons que ce revers n'affectera en rien l'intérêt que d'autres marchés ont exprimé envers cet appareil prometteur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Bellemare, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,



Éric Daignault